
Communication du 4 mars reçue du gouverneur représentant la Fédération de Russie et des représentants permanents de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni concernant la résolution 1803 (2008) du Conseil de sécurité des Nations Unies

1. Le Directeur général a reçu du gouverneur représentant la Fédération de Russie et des représentants permanents de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni une lettre datée du 4 mars 2008 accompagnée du texte d'une déclaration approuvée par les Ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la France, du Royaume-Uni et de la Russie avec l'appui du Haut Représentant de l'Union européenne, et dont a donné lecture le représentant permanent du Royaume-Uni à l'occasion de l'adoption, le 3 mars 2008, de la résolution 1803 (2008) du Conseil de sécurité des Nations Unies.
2. Cette lettre et, conformément à la demande qui y est formulée, le texte joint sont reproduits ci-après pour l'information des États Membres.

Mission du Royaume-Uni

Jaurèsgasse 12
1030 Vienne
Autriche

Tél. : (01) 71613-2202
Télécopie : (01) 71613-2206

le 4 mars 2008

M. Mohamed ElBaradei
Directeur général
AIEA

Monsieur le Directeur général,

À l'occasion de l'adoption, le 3 mars 2008, de la résolution 1803 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur l'Iran, le représentant permanent du Royaume-Uni à New York a donné lecture de la déclaration ci-jointe approuvée par les Ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la France, du Royaume-Uni et de la Russie avec l'appui du Haut Représentant de l'Union européenne.

Les représentants permanents des pays susmentionnés auprès de l'AIEA vous seraient reconnaissants de bien vouloir faire distribuer cette déclaration à tous les États Membres de l'AIEA en tant que circulaire d'information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de notre très haute considération.

[Signature]

Représentant permanent du Royaume-Uni
auprès de l'AIEA

[Signature]

Gouverneur représentant la Fédération
de Russie auprès du Conseil des
gouverneurs de l'AIEA

[Signature]

Représentant permanent de la France
auprès de l'AIEA

[Signature]

Représentant permanent de la Chine
auprès de l'AIEA

[Signature]

Représentant permanent des États-Unis d'Amérique
auprès de l'AIEA

[Signature]

Représentant permanent de l'Allemagne
auprès de l'AIEA

Texte de la déclaration approuvée par les Ministres des Affaires étrangères de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la France, du Royaume-Uni et de la Russie avec l'appui du Haut Représentant de l'Union européenne, suite à l'adoption de la résolution 1803 du Conseil de sécurité de l'ONU

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 1803 qui fait état des graves préoccupations actuelles de la communauté internationale devant les risques de prolifération que représente le programme nucléaire iranien. C'est la troisième fois que le Conseil de sécurité des Nations Unies envoie à l'Iran un message fort dénotant la détermination de la communauté internationale, en adoptant une résolution qui prévoit des sanctions au titre de l'article 41 du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies concernant le programme nucléaire de l'Iran. Nous regrettons que l'Iran néglige de façon continue de respecter les mesures prescrites par le Conseil de sécurité des Nations Unies et le Conseil des gouverneurs de l'AIEA, en particulier en intensifiant ses activités liées à l'enrichissement. Nous relevons les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de travail AIEA-Iran et les graves préoccupations exprimées par l'AIEA à propos des études présumées, qui sont essentielles pour l'évaluation d'une dimension potentiellement militaire du programme nucléaire de l'Iran. Nous demandons à l'Iran de satisfaire aux mesures prescrites par le Conseil de sécurité des Nations Unies et l'AIEA, notamment de suspendre ses activités liées à l'enrichissement et de retraitement.

Nous demeurons résolus à trouver une solution rapidement négociée au problème nucléaire iranien et réaffirmons notre détermination à adopter une double approche. Nous confirmons les propositions que nous avons présentées à l'Iran en juin 2006 et sommes disposés à poursuivre leur mise au point. Nos propositions ouvriront des perspectives considérables qui auraient, pour l'Iran et la région, des retombées favorables aux niveaux politique, sécuritaire et économique. Nous enjoignons à l'Iran de saisir cette occasion de coopérer avec nous tous et de trouver une façon de progresser par la négociation. Nous réaffirmons que nous reconnaissons à l'Iran le droit de mener des activités de recherche, de production et d'utilisation dans le domaine de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, conformément à ses obligations aux termes du TNP. Nous réaffirmons que lorsque la communauté internationale sera convaincue de la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire de l'Iran, ce programme sera traité de la même manière que celui de tout État non doté d'armes nucléaires partie au TNP. Nous demeurons prêts à négocier les futurs arrangements, modalités et calendrier, lorsque les conditions des négociations auront été définies.

Cela nécessitera des efforts diplomatiques supplémentaires et des approches innovatrices. À cette fin, nous avons demandé à M. Javier Solana, Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune, de rencontrer M. Saeed Jalili, Secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale de l'Iran, et d'examiner les intérêts et les préoccupations des deux parties d'une façon qui puisse progressivement créer les conditions permettant l'ouverture de négociations.